



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7^e séance du mardi 15 novembre 2016

Présidence de M. Valentin Christe, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport N° 2016/52 de la Municipalité, du 15 septembre 2016 ;
- vu le rapport de la Commission permanente de gestion qui a examiné cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport N° 2016/52, du 15 septembre 2016, concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2016 ;
2. de prendre acte que l'objet suivant a reçu une réponse entre le 1^{er} juillet 2016 et le 15 septembre 2016 :
 - 2.1 postulat Picard Bertrand – Une deuxième vie pour nos livres (objet n° 7)
3. de prolonger au **31 octobre 2016** le délai de réponse aux objets suivants :
 - 3.1 postulat Hildbrand Pierre-Antoine – Economiser de l'eau pour et par les Lausannois (objet n° 21)
 - 3.2 postulat Knecht Evelyne – LACI « mesure sparadrap » 1 : Premier emploi (objet n° 22)
 - 3.3 postulat Oppikofer Pierre-Yves et crts – Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle (objet n° 23)
4. de prolonger au **31 décembre 2016** le délai de réponse aux objets suivants :
 - 4.1. postulat Guidetti Laurent – Pour un plan de développement du logement à Lausanne (objet n° 4)
 - 4.2. postulat Guidetti Laurent – Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! (objet n° 5)
 - 4.3. postulat Litzistorf Natacha – Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération (objet n° 6)
 - 4.4. postulat Rebeaud Laurent et crts – Demande d'une étude de faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges (objet n° 13)
 - 4.5. postulat Michaud Gigon Sophie et crts – Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous (objet n° 14)
 - 4.6. postulat Michaud Gigon Sophie et crts – Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois (objet n° 28)
 - 4.7. postulat Hildbrand Pierre-Antoine et crts – Adieu veau, vache, cochon, couvée... chien, chat ? – Pour une étude de la place des animaux domestiques en ville (objet n° 29)

- 4.8. postulat Mayor Isabelle et crts – Des poulaillers en ville ! (objet n° 30)
- 4.9. postulat Felli Romain – Une ville à croquer, des arbres fruitiers sur le domaine public (objet n° 31)
- 4.10. postulat Litzistorf Natacha – La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes (objet n° 33)
- 4.11. postulat Hildbrand Pierre-Antoine et crts – Pour l'étude du « budget participatif » à Lausanne (objet n° 39)
- 6.03 postulat Germond Florence – Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial (objet n° 32)

5. de prolonger au **31 janvier 2017** le délai de réponse aux objets suivants :

- 5.1 postulat Blanc Mathieu – Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing ! (objet n° 15)
- 5.2 postulat Müller Elisabeth – Faire son marché en sortant du travail (objet n° 16)
- 5.3 postulat Klunge Henri et crts – Occupons l'espace public, faisons des terrasses (objet n° 17)
- 5.4 postulat Gaillard Benoît – Lausanne – ses terrasses animées, ses parcs conviviaux (objet n° 18)
- 5.5 postulat Guidetti Laurent – Pour une reconquête de l'espace public, des « festivals de rue » lausannois ! (objet n° 19)
- 5.6 postulat Henchoz Jean-Daniel – Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois (objet n° 20)
- 7.06 postulat de Haller Xavier et crts – Pour une administration communale au service de tous les habitants (objet n° 11)

6. de prolonger au **31 mars 2017** le délai de réponse aux objets suivants :

- 6.1 motion Hildbrand Pierre-Antoine et crts – Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités (objet n° 3)
- 6.2 postulat Carrel Matthieu – Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois (objet n° 12)
- 6.4 postulat Germond Florence – Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolières et écoliers de 5^e et 6^e année primaire (objet n° 34)
- 6.5 postulat Eggenberger Julien – Planification des rénovations et constructions scolaires (objet n° 35)
- 6.6 postulat Litzistorf Natacha – Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers ! (objet n° 36)
- 6.7 postulat Longchamp Françoise – Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise (objet n° 38)
- 6.8 postulat Gaudard Guy – Pour un usage payant de certains W.-C. publics (objet n° 40)
- 6.9 postulat Rebeaud Laurent et crts – Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des W.-C. publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat (objet n° 41)
- 6.10 postulat de Trezzini Giampiero et crts – Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville ? (objet n° 42)

- 6.11 postulat Ferrari Yves – Entre la production et la consommation : les SiL – Un pas vers la société à 2000 W (objet n° 43)
- 6.12 postulat Trezzini Giampiero et Evéquoze Séverine – Et si on changeait de paradigme dans le domaine de l'électricité domestique ? (objet n° 44)
- 6.13 pétition Comité de pétitions du PDC Lausanne – Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne ! (objet n° 45)
- 6.14 pétition Association des usagers parking Riponne – Demande de surseoir à la fermeture de l'accès nord au parking et proposer des mesures garantissant un accès sans contraintes (objet n° 46)
- 7.03 postulat Knecht Myrèle – Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap (objet n° 8)
- 7.04 postulat Bergmann Sylvianne – Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées (objet n° 9)

7. de prolonger au **30 juin 2017** le délai de réponse aux objets suivants :

- 7.1 motion Hildbrand Pierre-Antoine, Bettschart Florence et crts – Consultations communales : un retard qui fait gagner du temps (objet n° 1)
- 7.2 motion Hildbrand Pierre-Antoine et crts – Pour des transports publics plus performants au sud de la ville – Des bus à haut niveau de service entre l'EPFL et Lutry (objet n° 2)
- 7.5 postulat Evéquoze Séverine – Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne – limitons le bruit et la pollution au centre-ville – encourageons le scooter électrique ! (objet n° 10)
- 7.7 postulat Decollogny Anne-Françoise et crts – Qualité de vie – pour un 30 km/h au centre-ville (objet n° 37)

8. en dérogation à l'article 66 du RCCL, de prolonger au **31 décembre 2017** le délai de réponse aux objets suivants :

- 8.1 postulat Michaud Gigon Sophie et Beaud Valéry – Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste Vita) (objet n° 24)
- 8.2 postulat Eggenberger Julien – Pour un parc public dans le quartier de Valmont – Praz-Séchaud – Vennes (objet n° 27)
- 9.1 postulat Ferrari Yves – Des jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... un pas de plus vers la société à 2000 W (objet n° 25)

9. en dérogation à l'article 66 du RCCL, de prolonger au **31 décembre 2018** le délai de réponse à l'objet suivant :

- 9.2 postulat Henchoz Jean-Daniel – Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020 (objet n° 26)

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quinze novembre deux mil seize.

Le président :

V. G.



Le secrétaire :

[Signature]



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7^e séance du mardi 15 novembre 2016

Présidence de M. Valentin Christe, président

Le Conseil communal de Lausanne

- ouï l'interpellation urgente de de M^{me} Géraldine Bouchez et consorts : « Alpiq essaie de vendre ses centrales... Lausanne dans le noir ? » ;
- ouï la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal de Lausanne souhaite que la Municipalité soutienne toutes les démarches allant dans le sens d'une suppression de notre dépendance énergétique à l'énergie nucléaire, considérant qu'il en va de la qualité et de la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la ville mais aussi de la protection de ses investissements et de ses participations. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quinze novembre deux mil seize.

Le président :



Le secrétaire :



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7^e séance du mardi 15 novembre 2016

Présidence de M. Valentin Christe, président

Le Conseil communal de Lausanne

- ouï l'interpellation urgente de M^{me} Laurence Mundinger-Jaccard et consorts : « Un café Philip Morris au Flon ? Qu'en dira-t-on ? » ;
- ouï la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

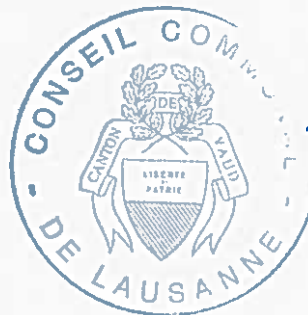
et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité entame des discussions avec Philip Morris pour qu'il s'engage à limiter l'impact de ses produits sur les jeunes et limiter la promotion des produits du tabac visible depuis le domaine public. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quinze novembre deux mil seize.

Le président :



Le secrétaire :



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7^e séance du mardi 15 novembre 2016

Présidence de M. Valentin Christe, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2016/47 de la Municipalité, du 11 août 2016 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'allouer une enveloppe budgétaire de CHF 500'000.- à prélever sur le Fonds pour l'efficacité énergétique pour financer une mesure générique, au sens du règlement de ce fonds, pour le soutien à l'achat de vélos électriques.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quinze novembre deux mil seize.

Le président :



Le secrétaire :



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

7^e séance du mardi 15 novembre 2016

Présidence de M. Valentin Christe, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2016/33 de la Municipalité, du 28 avril 2016 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver les orientations proposées par la Municipalité en matière de politique d'intégration ;
2. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de MM. Pierre-Yves Oppikofer et Nkiko Nsengimana intitulé « Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quinze novembre deux mil seize.

Le président :



Le secrétaire :